Nom du produit : Lubrifiant pour film sec Date de dernière modification : 19 novembre 2020

Page 1 sur 11



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**PRODUIT** 

Nom du produit : Lubrifiant pour film sec

Numéro du produit : C400-2335

Utilisation prévue: Lubrifiant

**IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ** 

Fournisseur : Société Chance

210 North Allen Street

Centralia, Missouri États-Unis

**Numéros de téléphone :** (573) 682-8465

**Urgence 24h/24 (INFOTRAC):** (800) 535-5053 (États-Unis et Canada)

(352) 323-3500 (International)

#### SECTION 2 IDENTIFICATION DES RISQUES

Statut de l'OSHA/HCS : Ce matériau est considéré comme dangereux par la norme de communication des risques de

l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

## **CLASSIFICATION**

Santé	Environnement	Physique
<ul> <li>CORROSION / IRRITATION DE LA</li> </ul>	- TOXIQUE CHRONIQUE	<ul> <li>AEROSOLS</li> </ul>
PEAU - Catégorie 2	AQUATIQUE - Catégorie 1	INFLAMMABLES - Catégorie
<ul> <li>TOXICITÉ SPÉCIFIQUE DES</li> </ul>		1
ORGANES CIBLES (EXPOSITION		<ul> <li>GAZ SOUS PRESSION -</li> </ul>
UNIQUE) - catégorie 3		Gaz comprimé
<ul> <li>TOXICITÉ PAR INHALATION -</li> </ul>		·
Catégorie 1		

#### **ÉTIQUETAGE**

Symboles:











Mention d'avertissement : Danger

# Mentions de danger Mise en garde

- H222: Aérosol extrêmement inflammable.
- H229: Conteneur pressurisé : Peut éclater s'il est chauffé
- H304 : Peut être fatal en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H316 : Provoque une légère irritation de la peau
- H336 : Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements
- H410 : Très toxique pour la vie aquatique, avec des effets durables
- P201 : Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation
- P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes - Ne pas fumer
- P211 : Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'ignition
- P251 : Conteneur pressurisé : Ne pas percer ou brûler, même après usage

Nom du produit : Lubrifiant pour film sec Date de dernière modification : 19 novembre 2020

Page 2 sur 11



- P261:Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 : Laver soigneusement la peau après manipulation
- P270 : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit
- P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé
- P280 : Ne pas percer ou brûler, même après utilisation

P261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

- P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : Emmener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer
- P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à enlever Continuez à rincer
- P312 : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien
- P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin
- P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
- P410 + P412 : Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122
- P405 : Magasin fermé à clé
- P501 : Élimination du contenu/conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée

**Informations complémentaires :** Les vapeurs peuvent parcourir des distances considérables jusqu'aux sources d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Des gaz dangereux

peuvent être produits, nécessitant un appareil respiratoire. Le chauffage à plus de 260°C (500°F) peut entraîner la formation de substances potentiellement toxiques. Une exposition prolongée peut entraîner des effets chroniques. Peut être irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et produire une dermatite. Peut provoquer une dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et incoordination. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Ne pas fumer. Ne pas contaminer les produits du tabac. Les vapeurs de décomposition thermique des polymères fluorés peuvent provoquer chez l'homme une fièvre de la fumée de polymère avec des symptômes de type grippal, surtout lorsqu'on fume du tabac contaminé. Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration et inhalation délibérée du contenu peut être nocive ou fatale. Ne pas percer ou brûler la bombe aérosol, même après usage. En cas d'utilisation continue pendant de longues périodes, le récipient d'aérosol peut devenir très froid. Il faut veiller à éviter les brûlures de la peau

Les dangers, pas autrement Classé :

Aucun connu

## SECTION 3

### **COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS**

**Substance:** Non applicable

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 3 sur 11

**Synonymes:** Mélange.

Nature chimique : Disulfure de molybdène / Dispersion de polymère fluoré, Aérosol

#### MÉLANGES.

Nom	CAS#	Poids en pourcentage*	Classification selon Le règlement (CE) n°. 1272/2008 [CLP]
Heptane (n-)	142-82-5	40,0 - 45,0	Irritation de la peau. 2; (H315) STOT SE 3; (H336) Asp. Tox. 1; (H304) Aiguë aquatique 1; (H400) Chronique aquatique 1; (H410) Inflam. Liq. 2; (H225)
Acétate de n-butyle	123-86-4	15,0 - 20,0	(EUH066) STOT SE 3 (H336) Inflam. Liq. 3 (H226)
Éther diméthylique	115-10-6	12,0 - 17,0	Inflam. Gaz 1 (H220) Press. Gaz
Éthanol	64-17-5	10,0 - 15,0	Inflam. Liq. 2 (H225)
Dioxyde de carbone	124-28-9	4,0 - 6,0	NIL
Bisulfure de molybdène	1317-33-5	1,0 - 3,0	NIL
Propane-2-ol	67-63-0	1.0 - 2.0	Irritation des yeux. 2, (H319) STOT SE 3, (H336) Inflam. Liq. 2, (H225) Asp. Tox. 2, (H305)]

<sup>\*</sup> Composition matérielle de 0 à 17 %, y compris les charges inertes et non dangereuses retenues comme secret professionnel conformément au paragraphe 1910.1200(i)(1). Toute concentration indiquée sous forme de fourchette est destinée à protéger la confidentialité ou est due à une variation de lot. Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, dans l'état actuel des connaissances du distributeur et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé et doivent donc être signalés dans cette section.

#### SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS NÉCESSAIRES :

Conseils d'ordre général : Utilisez les premiers secours en fonction de la nature de la blessure. Ne portez rien à

la bouche d'une personne inconsciente. Lorsque les symptômes persistent ou dans

tous les cas de doute, demandez un avis médical.

Contact oculaire: Rincez abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les

paupières inférieures et supérieures. Consultez un médecin.

Contact avec la peau : Lavez la peau à l'eau et au savon. Consultez un médecin si une irritation se développe

et persiste. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation: Retirez-vous de l'exposition, allongez-vous. La respiration artificielle et/ou l'oxygène

peuvent être nécessaires. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Ingestion: Ce n'est pas une voie d'exposition prévue. Ne portez rien à la bouche d'une personne

inconsciente. Ne provoque PAS le vomissement. En cas d'ingestion, appelez

immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Autoprotection du

Secouristes: Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utilisez les protections personnelles recommandées à la section 8.

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 4 sur 11



# LES SYMPTÔMES/EFFETS LES PLUS IMPORTANTS (AIGUS ET DIFFÉRÉS)

**Symptômes:** Somnolence. Étourdissements.

## INDICATION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL

**Note aux médecins :** Traiter de façon symptomatique.

Voir les informations toxicologiques (section 11)

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### LES MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée (brouillard). Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit

chimique sec. Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances

locales et à l'environnement N'utilisez pas un jet d'eau solide car il pourrait se disperser et propager le feu.

Moyens d'extinction inadaptés :

Risques spécifiques résultant de

Le produit chimique :

Peut être enflammé par la chaleur, les étincelles ou les flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à la source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Flash back possible sur une distance considérable. La

décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Contenu sous pression. Les bombes

aérosols peuvent exploser dans un incendie.

Produits de combustion dangereux : Les oxydes de carbone. Composés fluorés. Oxydes de soufre. Trioxyde de

molybdène.

DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS :

Sensibilité à l'impact mécanique : Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques : Peut être enflammé par la chaleur, les étincelles ou les flammes. Tous

les équipements utilisés lors de la manipulation doivent être mis à la terre.

Utilisez des outils résistant aux étincelles.

Équipement de protection et

**précautions pour les pompiers :** Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à

pression positive, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un

équipement de protection complet.

#### SECTION 6 LES MESURES RELATIVES AUX REJETS ACCIDENTELS

## LES PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET LES PROCÉDURES D'URGENCE

Précautions personnelles : Utilisez les protections personnelles recommandées à la section 8. Évacuer le

personnel vers des zones sécurisées. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Précautions environnementales : Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut se faire en toute

sécurité. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols

ou les zones confinées.

#### LES MÉTHODES ET LE MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Méthodes de confinement : Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut se faire en toute

sécurité. Endiguer loin avant le déversement de liquide pour une élimination

ultérieure.

Méthodes de nettoyage : S'imprégner d'un matériau absorbant inerte (par exemple du sable, du gel de

silice, un liant acide, un liant universel, de la sciure). Balayer et pelleter dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement la

surface contaminée.

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 5 sur 11



#### SECTION 7 LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE

## LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Conseils pour une manipulation sécurisée : Contenu sous pression. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles,

des flammes et des autres sources d'ignition (c'est-à-dire les veilleuses, les moteurs électriques et l'électricité statique). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utilisez des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagrant. Ne pas fumer. Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Utilisez les protections personnelles recommandées à la section 8.

## LES CONDITIONS D'UN STOCKAGE SANS DANGER, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS ÉVENTUELLES

Conditions de stockage :

Protéger de la lumière du soleil. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C/ 122 °F. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et des autres sources d'ignition (c'est-à-dire les veilleuses, les moteurs

électriques et l'électricité statique).

Matériaux incompatibles : Agents oxydants puissants

# SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'EXPOSITION

Valeur limite d'exposition professionnelle				
INGREDIENT ACGIH TLV		OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Heptane (n-) 142-82-5	STEL : 500 ppm TWA : 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m3 (libéré) TWA: 400 ppm (libéré) TWA: 1600 mg/m3 (libéré) STEL 500 ppm (libéré) STEL: 2000 mg/m³	IDLH: 750 ppm Plafond: 440 ppm 15 min Plafond: 1800 mg/m3 15 min- TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m³	
Acétate de n-butyle 123-86-4	STEL : 200 ppm TWA : 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m3 (libéré) TWA: 150 ppm (libéré) TWA: 710 mg/m3 (libéré) STEL: 200 ppm (libéré) STEL: 950 mg/m³	IDLH : 1700 ppm TWA : 150 ppm TWA : 710 mg/m <sup>3</sup> STEL : 200 ppm STEL : 950 mg/m <sup>3</sup>	
Éthanol 64-17-5	STEL : 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m3 (libéré) TWA: 1000 ppm (libéré) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH : 3300 ppm TWA : 1000 ppm TWA : 1900 mg/m <sup>3</sup>	
Bisulfure de molybdène 1317-33-5	TWA : 10 mg/m3 Mo Fraction inhalable TWA : 3 mg/m3 Fraction Respirations du Mo	TWA: 15 mg/m3 de poussière totale (libéré) TWA: 10 mg/m3 Mo	IDLH : 5000 mg/m³ Mo	
Propane-2-ol 67-63-0	STEL : 400 ppm TWA : 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m3 (libéré) TWA: 400 ppm (libéré) TWA: 980 mg/m3 (libéré) STEL: 500 ppm (libéré) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	IDLH : 2000 ppm TWA : 400 ppm TWA : 980 mg/m³ STEL : 500 ppm STEL : 1225 mg/m³	

#### PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. En

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 6 sur 11



règle générale, il est recommandé d'effectuer au moins 10 changements d'air par heure sur le lieu de travail. Des équipements antidéflagrants (par exemple des ventilateurs, des interrupteurs et des conduits mis à la terre) doivent être utilisés dans les systèmes de ventilation mécanique. Les douches oculaires.

#### MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux/du visage : Évitez tout contact avec les yeux. Portez des lunettes de sécurité avec des

écrans latéraux (ou des lunettes de protection).

Protection de la peau et du corps : Évitez tout contact avec la peau. Porter des gants et des vêtements de

protection. En cas d'utilisation continue pendant de longues périodes, porter des gants de protection pour protéger la peau contre les bombes aérosols

froides.

Masque de protection des voies respiratoires : Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones

confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Suivez la réglementation de l'OSHA sur les appareils respiratoires (29 CFR 1910.134) et utilisez des appareils respiratoires approuvés par le

NIOSH/MSHA.

Considérations générales d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité

industrielles. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit

## **SECTION 9**

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

**APPARENCE** 

**État physique :** Liquide

Aspect: Dispersion d'un liquide noir grisâtre

Couleur : Noir grisâtre
Odeur : Fruité

Seuil d'odeur : Non disponible.
pH: Non disponible.
Point de fusion/congélation Non disponible

Point d'ébullition / Plage d'ébullition :  $78 - 127 \,^{\circ}\text{C} / 173 - 260 \,^{\circ}\text{F}$ Point d'éclair :  $-4 \,^{\circ}\text{C} / 24 \,^{\circ}\text{F}$  (Tag vase clos) Taux d'évaporation : 3,4 (Acétate de butyle = 1)

Inflammabilité (solide, gaz): Non disponible

Limite d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité :11,6 (Vol % @ 100°F (38°C)) Limite inférieure d'inflammabilité : 1,9 (Vol % @ 100°F (38°C))

Pression de vapeur $2,0 \text{ kPa } (\text{à } 20^{\circ}\text{C})$ Densité de vapeur :3,2 (Air = 1)Gravité spécifique : $0,78 \text{ g/ml} @ 20^{\circ}\text{C}$ 

Solubilité dans l'eau : < 10 %

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage :**Non disponible
Température d'auto-inflammation :
Non disponible

Température de décomposition :325 - 400 °C / 600 - 750 °FViscosité kinématique :Aucune donnée disponibleViscosité dynamique :Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Non applicable

Propriétés oxydantes :Aucune donnée disponiblePoint de ramollissement :Aucune donnée disponiblePoids moléculaire :Aucune donnée disponible

**Teneur en COV (%):** <= 96,0 % en poids

**Densité :** 6,49 lbs/gal.

**Densité en vrac :** Aucune donnée disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 7 sur 11

Réactivité : Stable

**Stabilité des produits chimiques** Le produit est stable.

**Polymérisation dangereuse :** Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les

décharges électrostatiques. Température de décomposition : 325-400°C / 600-

750°F.

**Matériaux incompatibles:** Agents oxydants puissants :

Produits de décomposition dangereux :Les oxydes de carbone. Composés fluorés. Oxydes de soufre. Trioxyde de

molybdène.

## SECTION 11 INFORMATIONS RELATIVES À LA TOXICOLOGIE

## DES INFORMATIONS SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES :

**Informations sur les produits :** Le produit lui-même n'a pas été testé.

**Inhalation :** Peut provoquer une irritation. Ne pas fumer. Ne pas contaminer les produits du

tabac. Les vapeurs de décomposition thermique des polymères fluorés peuvent provoquer chez l'homme une fièvre de la fumée de polymère avec des

symptômes de type grippal, surtout lorsqu'on fume du tabac contaminé.

**Contact oculaire :** Évitez tout contact avec les yeux. Peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau : Évitez tout contact avec les peau. Un contact prolongé peut provoquer des

rougeurs et des irritations.

**Ingestion:** Ce n'est pas une voie d'exposition prévue.

#### Informations sur les composants :

Ingrédients	LC50 (Inhalation)	LD50 (Oral)	DL50 (cutanée)
Heptane (n-) 142-82-5	= 103 g/m <sup>3</sup> (Rat) 4 h	> 5000 mg/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Lapin )
Acétate de n-butyle = 390 ppm ( Rat ) 4 h		= 12789 mg/kg ( Rat )	> 17600 mg/kg ( Lapin )
Éther diméthylique 115-10-6	= 308.5 mg/L ( Rat ) 4 h	Non disponible	Non disponible
Éthanol 64-17-5	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h	= 15010 mg/kg ( Rat )	= 20000 mg/kg ( Lapin )
Bisulfure de molybdène 1317-33-5	> 2820 mg/m³ (Rat) 4 h	Non disponible	Non disponible
Propane-2-ol 67-63-0	= 16000 ppm ( Rat ) 8 h	= 4396 mg/kg ( Rat )	= 12800 mg/kg ( Lapin )

#### INFORMATIONS RELATIVES AUX EFFETS TOXICOLOGIQUES

Symptômes: L'inhalation de fortes concentrations de vapeur peut provoquer des symptômes

tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

# DES EFFETS RETARDÉS ET IMMÉDIATS AINSI QUE DES EFFETS CHRONIQUES RÉSULTANT D'UNE EXPOSITION À COURT ET À LONG TERME

Sensibilisation: Aucune information disponible. Mutagénicité des cellules germinales: Aucune information disponible.

Cancérogénicité : Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a répertorié un ingrédient

comme cancérigène.

Ingrédients	ACGIH	IAŘC	NTP	OSHA
Éthanol	A3	Groupe 1	Connu	X
64-17-5				

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 8 sur 11



Propane-2-ol	Non disponible	Groupe 1	Non disponible	X
67-63-0		Groupe 3		

Toxicité pour la reproduction : Aucune information disponible.

STOT - Exposition unique : Aucune information disponible.

STOT - Exposition répété : Aucune information disponible.

**Toxicité chronique :**Une exposition prolongée peut entraîner des effets chroniques. Un contact

prolongé avec la peau peut la dégraisser et provoquer une dermatite. Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des lésions du système

nerveux central.

Risque d'aspiration : Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

#### MESURES NUMÉRIQUES DE LA TOXICITÉ

## **TOXICITÉ AIGUË**

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document GHS

Itinéraire d'exposition	ATE mix	
Oral	> 5000 mg/kg	
Cutanée	> 5000 mg/kg	
Inhalation-Gaz	> 20000	
Inhalation - Poussière/brouillard	> 5 mg/L	
Inhalation-Vapeur	> 20 mg/L	

## SECTION 12 INFORMATION RELATIVE A L'ECOLOGIE

Polluant marin : Oui.

Ecotoxicité: L'impact environnemental de ce produit n'a pas fait l'objet d'une enquête

approfondie

Nom du produit/ingrédient	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacé
Heptane (n-) 142-82-5	4,338: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EL50	375,0: 96 h Cichlidés mg/L CL50	10: Daphnia 24 h nagna mg/L CE50
Acétate de n-butyle 123-86-4	674,7: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L CE50	17 - 19: 96 h Pimephales promelas mg/L CL50 débit 100 : 96 h Lepomis macrochirus mg/L CL50 statique 62 : 96 h Leuciscus idus mg/L CL50 statique	72,8: Daphnia 24 h magna mg/L CE50
Éthanol 64-17-5	1,000: 96 h Chlorella vulgaris mg/L CE50	12,0 - 16,0: 96 h Oncorhynchus mykiss ml/L LC50 statique 100 : 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique 13400 - 15100 : 96 h Pimephales promelas mg/L CL50 débit	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 10800: 24 h Daphnia magna mg/L CE50 2: 48 h Daphnia magna mg/L CE50 Statique
Propane-2-ol 67-63-0	1,000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L CE50 1000 : 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L CE50	9640 : 96 h Pimephales promelas mg/L CL50 débit 11130 : 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique 1400000 : 96 h Lepomis macrochirus µg/L CL50	13299 : 48 h Daphnia magna mg/L CE50

Persistance et dégradabilité : Non disponible.

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 9 sur 11

Potentiel de bioaccumulation : Non disponible



Nom de l'ingrédient	Coefficient de partage
Heptane (n-) 142-82-5	4,66
Acétate de n-butyle 123-86-4	1,81
Éther diméthylique 115-10-6	-0,18
Éthanol 64-17-5	-0,32
Propan-2-ol 67-63-0	0,05

Autres effets indésirables : Aucune information disponible.

## SECTION 13 LES CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et

locaux applicables.

**Emballages contaminés :** Conteneur pressurisé : Ne pas percer ou brûler, même après usage. L'élimination

doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux

applicables.

Nom de l'ingrédient	Statut relatif aux déchets dangereux en Californie
Heptane (n-) 142-82-5	Toxique Ignifuge
Acétate de n-butyle 123-86-4	Toxique
Éthanol 64-17-5	Toxique Ignifuge
Propan-2-ol 67-63-0	Toxique Ignifuge

SECTION 14	TRANSPORT

Informations réglementaires	Numéro de l'UN	Nom d'expédition correct	Classe de risque pour le transport	Groupe d'emballage	Informations complémentaires
DOT	UN1950	Biens de consommation	QUANTITÉ LIMITÉE	Non disponible	Non disponible
ICAO(Air)	UN1950	Biens de consommation, 9, ID8000	9	Non disponible	Non disponible
IATA	UN1950	Biens de consommation, 9, ID8000	9	Non disponible	Non disponible
IMDG	UN1950	Aérosols, 2.1 UN1950, QUANTITÉ LIMITÉE	2,1	Non disponible	Polluant marin

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 10 sur 11



#### LES INVENTAIRES INTERNATIONAUX:

TSCA: Se conforme à DSL/NDSL: Se conforme à **EINECS/ELINCS:** Se conforme à ENCS: Se conforme à **IECSC:** Se conforme à KECL: Se conforme à Se conforme à PICCS: AICS: Se conforme à

## RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE AMÉRICAINE

#### **SARA 313:**

Section 313 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation des fonds d'investissement (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372

#### SARA 311/312 Catégories de risques

Risque sanitaire aigu : Oui
Risque sanitaire aigu : Oui
Risque d'incendie : Oui

Risque de relâchement soudain de la pression : No

Danger réactif : No

# **CWA (Clean Water Act)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés en vertu du Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - à déclarer Quantités	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Dangereux Substances
Acétate de n-butyle 123-86-4	5000 lb	NIL	NIL	X

#### **CERCLA**

Ce matériel, tel qu'il est fourni, contient une ou plusieurs substances réglementées comme substances dangereuses en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	QR des substances dangereuses	CERCLA/SARA RQ	Quantité à déclarer (QD)
Acétate de n-butyle 123-86-4	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

## **RÉGLEMENTATIONS DES ÉTATS UNIS**

## Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65 :

(Remarque : L'alcool éthylique n'est considéré comme un danger pour le développement que lorsqu'il est ingéré sous forme de boisson alcoolisée (Proposition 65)

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Éthanol 64-17-5	Développement des cancérogènes

#### Réglementation américaine sur le droit de savoir des États

Ce produit peut contenir des substances régies par la réglementation nationale sur le droit de savoir

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Heptane (n-) 142-82-5	X	X	Х
Acétate de n-butyle 123-86-4	X	X	X
Éther diméthylique 115-10-6	X	X	X
Éthanol 64-17-5	X	X	X
Bisulfure de molybdène	X	X	X
1317-33-5			

Date de dernière modification: 19 novembre 2020

Page 11 sur 11



Propan-2-ol 67-63-0	X	X	X

#### INFORMATIONS SUR LE LABEL EPA DES ÉTATS-UNIS

Numéro d'enregistrement des pesticides de l'EPA: Non applicable

SECTION 16

## **AUTRES INFORMATIONS**

ASSOCIATION NATIONALE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (NFPA)

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité: 0

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES (HMIS)

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Risques physiques: 0

Mise en garde: Les notations HMIS® et NFPA sont basées sur une échelle de 0 à 4, 0 représentant les dangers ou risques minimaux et 4 les dangers ou risques importants.

Le client est responsable de la détermination du code de l'EPI pour ce matériel.

Définition des abréviations : ATE = Estimation de la toxicité aiguë

BCF = Facteur de bioconcentration

GHS = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des

produits chimiques

IATA = Association internationale du transport aérien

IBC = Grand Récipient pour Vrac

IMDG = International Maritime Dangerous Code (guide international pour le

transport des matières dangereuses en colis)

LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, telle que modifiée par le protocole de 1978, ("Marpol" =

pollution marine)

UN = Organisation des Nations unies

TDG = Transport de marchandises dangereuses

TSCA = Inventaire de la section 8(b) du Toxic Substances Control Act des

États-Unis

LIS/NDSL = Liste intérieure des substances canadiennes/Liste extérieure des

substances

EINECS/ELINCS= Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste

européenne des substances chimiques notifiées

ENCS= inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles du

IECSC= Inventaire des substances chimiques existantes en Chine Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée. PICCS= Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Inventaire australien des substances chimiques

AICS= Inventaire australien des substances chimiques

#### CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONTIENT LES RÉVISIONS SUIVANTES :

Date de dernière modification	Description	Sections concernées
11/03/2016	Création de la FDS de GHS	1-16
11/19/2020	Mise à jour	1-16

La présente FDS fournit une représentation de bonne foi des informations considérées comme exactes à la date de la dernière modification. Le présent document ne constitue pas une garantie expresse ou implicite du produit. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de HUBBELL Inc, tous les risques associés à l'utilisation du produit sont assumés par l'utilisateur.